



Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNION EUROPÉENNE

ASSOCIATION DU ROYAUME DU MAROC AU PROGRAMME-CADRE EUROPEEN « HORIZON EUROPE » 2021-2027

Note

Contexte

Les programmes européens, tels que le Programmé-Cadre européen "Horizon Europe" (HE) 2021-2027, constituent un des leviers pouvant alimenter le processus de mise en place d'un partenariat dynamique et prospère avec l'Union Européenne (UE) et engendrer une portée stratégique du développement tant au niveau bilatéral avec l'Europe qu'aux niveaux euro-méditerranéen et africain.

A cet effet, le Maroc a entamé le processus d'Association au Programme européen "Horizon Europe", doté d'un budget global de 95,5 milliards d'euros, dans le cadre de la nouvelle programmation européenne 2021-2027. Dans ce sens, une 1^{ère} séance d'échanges exploratoires avec la Commission Européenne s'est tenue mercredi 10 mars 2021.

Avantages de l'Association

L'obtention du statut de « Pays associé » dans HE permettra aux chercheurs et aux structures marocains de disposer de plusieurs atouts, dont notamment :

- L'accès à tous les appels à projets ainsi qu'aux divers instruments de HE ;
- L'opportunité de participer aux comités de programmation dans leurs différentes configurations qui établissent les appels à projets qui seront lancés et, ainsi, influencer les discussions portant sur les nouveaux appels à projets ;
- La possibilité de participer aux réunions des réseaux des points de contact européens afin d'impliquer le maximum de chercheurs marocains dans les projets de recherche ;
- La possibilité de coordonner des projets de recherche ;
- La participation aux évaluations des propositions soumises dans le cadre des appels à projets ;
- L'accès au large réseau de chercheurs et d'innovateurs du programme ;
- La participation aux activités du programme européen COST (Coopération Européenne en Science et Technologie) ;
- La participation aux activités des institutions de recherche européennes.